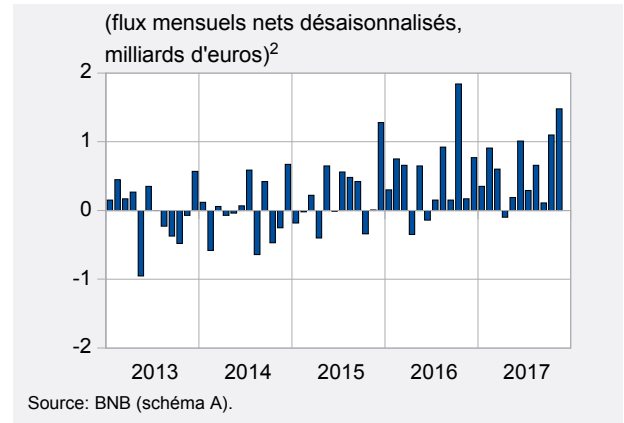
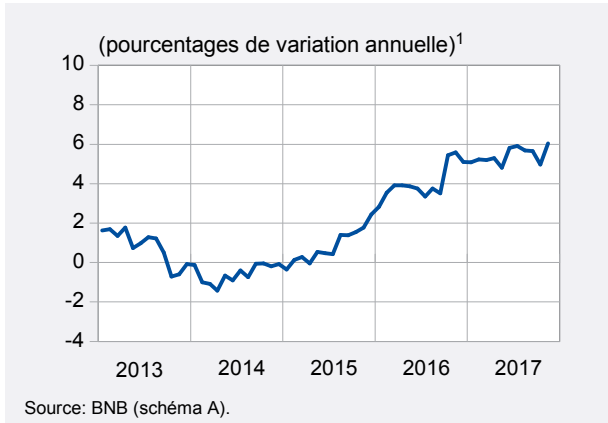


Liens: [observatoire du crédit](#)

Novembre 2017

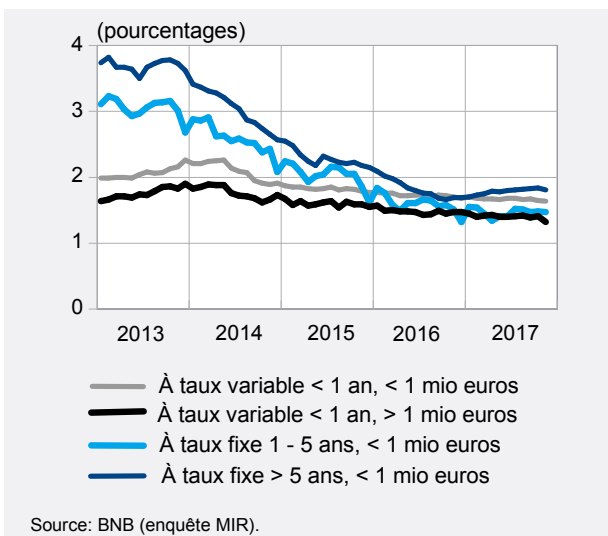
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



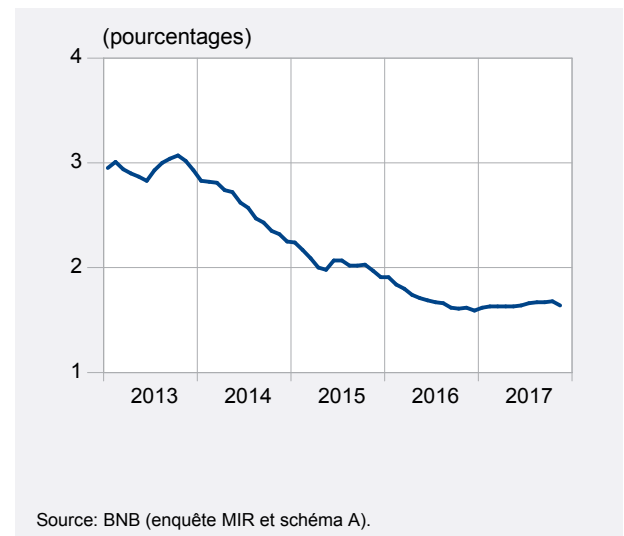
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a augmenté en novembre, s'établissant à 6,1 %, contre 5,0 % en octobre. Le rebond du taux de croissance s'est manifesté dans les maturités courtes et moyennes, tandis que celui des maturités longues s'est légèrement essoufflé. Le taux de variation annuelle des crédits à moins d'un an s'est fixé à 7,3 % (contre 4,6 % en octobre) et celui des crédits compris entre un et cinq ans s'est redressé à 11,3 % (contre 7,4 %). En revanche, celui des prêts à plus de cinq ans s'est replié à 4,4 % (contre 4,6 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en novembre a été supérieur de 1,5 milliard d'euros à celui des remboursements; ce montant a été gonflé par un prêt de 0,7 milliard d'euros accordé par une banque résidente.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a perdu 4 points de base en novembre, reculant à 1,64 %. Cette baisse s'est manifestée dans toutes les catégories. Les taux des crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de montants inférieurs ou supérieurs à un million d'euros ont perdu, respectivement, 1 et 9 points de base par rapport au mois précédent, retombant à 1,64 et 1,32 %. Les taux des prêts à moyen (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) et à long termes (dont la fixation du taux est supérieure à cinq ans) ont diminué de, respectivement, 1 et 3 points de base, ressortant à 1,47 et 1,81 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.